Février 1968, Foire aux Andouilles, Fiancailles Pouilly

Source : Premier Livre d'Or de la Confrérie, page 22

POUILLY-SUR-LOIRE

Voyage triomphal des Baillis de Pouilly-sur-Loire au Val d'Ajol (Vosges), où le Taste-Andouille s'est fiancé à la "fillette" de Pouilly

C'EST devant une foule considérable, sous un soleil printanier et au cours d'une cérémonie haute en couleurs que viennent d'être célébrées les fiançailles du Gandoyau (andouille géante) et de la Fillette de Pouilly.

A cette occasion, le blanc fumé coula à flot dans le val d'Ajol et sa fernie, à côté de l'andouille, fit l'admiration de tous.

Une délégation de six Baillis, conduite par le grand Bailli Emile Berthelot, présidait aux cérémonies.

Une fillette bien-aimée

Après les paroles de bienvenue prononcées par le Grand Dépendeur Robert Gallaire, de la docte confrérie des Taste-Andouilles, le Grand Bailli présenta en ces termes sa bien aimée fillette de Pouilly-sur-Loire:

Je reconnais être assez embarrassé pour témoigner ouvertement de la joie qui m'agite en ces solennelles cérémonies où il m'incombe, au nom de la Très Vineuxement dernier Confrérie des Baillis de Pouilly-sur-Loire, d'enager la loi de notre bien aimée Fillette de Pouilly, auprès de la plus truculente Andouille qu'il m'ait jamais encore été donné de rencontrer.

Cet embarras tient d'abord à ce que M. le docteur Monnerot, maire de Pouilly-sur-Loire, fut obligé de constater que notre Fillette de Pouilly partage en effet, avec les Dieux, et quelques humains, le privilège de changer de sexe. Fille aujourd'hui, elle fut garçon naguère et sous le nom de Blanc-Fumé, épousa dans une autre vie l'huître verte de Marennes et la Tripe de Caen.

Mais hélas, ce n'est pas tout. Devenue fille, un jour de mai 1966, en la bonne ville d'Argenteuil, M. le maire de Pouilly-sur-Loire annonçait, au nom de la Très Vineuxement dévote Confrérie, que notre Fillette bien aimée «dans sa robe claire, ayant du carisge et de la cuisse» promettait de rester fidèle à l'asperge d'Argenteuil, à laquelle il l'unissait par les liens sacrés du mariage.

En bref, je suis obligé de vous avouer que notre Fillette de Pouilly semble aimer gambader sur les pelouses interdites de la polygamie. Mais comme nous considérons la monogamie comme une erreur dont l'espèce humaine donne à peu près seule le triste exemple... je fais taire mes scrupules.

Et j'affirme que mon ami le Grand Maître des Compagnons de l'Asperge d'Argenteuil, ne sera pas jaloux de cette nouvelle union mystique.

Notre Fillette de Pouilly nous a promis d'aimer d'un amour égal et l'Asperge d'Argenteuil et l'Andouille du Val d'Ajol, pas au même instant bien sûr, car notre Fillette sait bien qu'il est des circonstances où le cœur ne suffit pas!

Je vous la confie donc, mon cher Grand Dependeur, persuadé que votre Andouille lui donnera toute satisfaction et l'aidera largement à satisfaire ses désirs amoureux.

Grand Dépendeur et Grand Bailli adressèrent ensuite à l'honorable assemblée une proclamation commune, en forme de duo, proclamant les fiançailles de la truculente Andouille du Val d'Ajol avec la vive et gullerette Fillette de Pouilly-sur-Loire.

Les intronisations

Les deux confréries tinrent ensuite un chapitre commun, au cours duquel furent intronisés

Dépendeurs honoris causa de la docte insigne et gourmande confrérie des Tastes-Andouilles: MM. Emile Berthelot, Jean Bouchier, Jacques Lecoq, Robert Pérard, Jean Segrex, Emile Dagueneau, de Pouilly; Paul Moitry, propriétaire de l'Hostellerie Clarke-Fontaine, à St-Nabord (Vosges).

Bailli de Pouilly : MM. Amaury de Buyer, maire du Val d'Ajol, Robert Gallaire, grand Dépendeur, Olivier Durand, Marcel Pierre, Michel Grandcolas, Georges Ghilaire, Charles Laprévote (notre excellent confrère de *L'Est Républicain*), tous dignitaires de la confrérie, et M. Paul Moitry, cité plus haut.

Un repas pantagruélique scella cette réunion qui sera légalisée par un mariage en bonne et due forme, le 4 mars, en mairie du VI^e^ à Paris, à l'occasion de la présentation du millésime 1967 des vins de Pouilly, qui promet de remporter, une fois encore, un succès retentissant dans la capitale.

Bravo donc à nos Baillis, qui sont décidément toujours sur la brèche et servent de façon magnifique la renommée de nos vins.

A. K.

Le Chapitre souverain (et haut en couleurs) des deux confréries fiancées.

EXTRAIT DU "JOURNAL DU CENTRE"

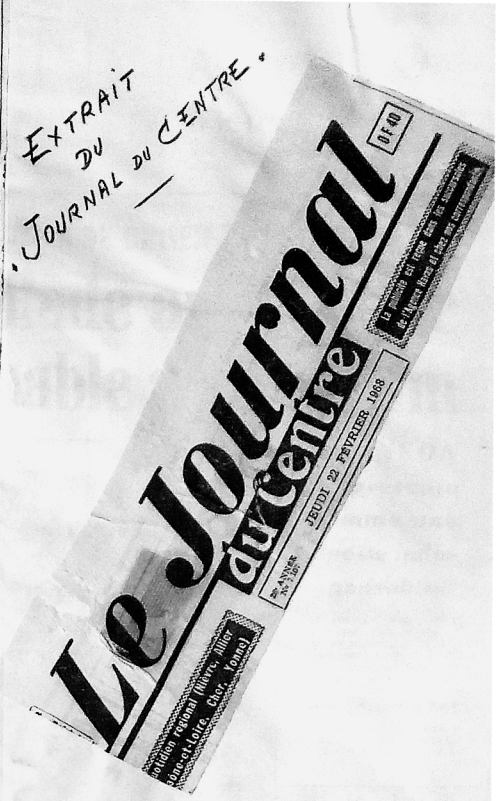

échappement

EXTRAIT DE LA REVUE-JOURNAL "ECHAPPEMENT" MARS 1968 .N°2.

Fiançailles de Messire Gandoyau avec la Fillette de Pouilly

Le 19 février 1968, Taste-Andouilles et Bailli des Vins de Pouilly-sur-Loire ont sollennellement fiancé au cours d'une cérémonie haute en couleurs le GANDOYAU (andouille géante du Pays et la tendre "fillette" de Blanc-Fumé.

Un repas pantagruélique scella cette union qui sera légalisée par mariage en bonne et due forme le 4 mars en Mairie du VIème à Paris.

Au cours de la journée, fut attribué le second "Goncourt de la Charcuterie". Une "Ode à Elle", rédigée sur papier sulfurisé de boucherie valut à un professeur de sciences au C.E.G. de Braine (Aisne) Mr Pierre STEPHAN, cette consécration enviée.

LE VIN DE POUILLY (SUR LOIRE)

La fillette de Pouilly, dont les fiançailles avec messire le Gandoyau du Val d'Ajol ont été récemment celebrees dans le plus grand apparat, est née sur les bords de la Loire, dans le Comté de NIEVRE. Elle roule un peu les "R"; comme on fait dans le Nivernais, mais cette singularité n'ôte rien à son charme qui est considerable.

Sa famille se divise en deux branches rivales :

– Les Pouilly Ordinaire,

– Les Pouilly Fumé,

qui sont tous, de noblesse indiscutable encore que recente. Les raisins de Pouilly (sur Loire) furent d'abord consommés sur table avant que d'être pressés.

Ils apparaissent maintenant sur nos tables sous la forme de vins blancs assez différents. Le Pouilly Ordinaire titre 10 degrés et se rapproche assez du Muscadet Nantais.
Ses années célèbres : 1911 et 1921. Seuls quelques vignerons en ont encore quelques précieuses bouteilles.

Le Pouilly Fumé titre 13 degrés et peut atteindre 15 degrés. Un vin qu'on ne doit pas consommer sans mesure. C'est un des "grands blancs" de France. Il est moelleux; on lui reconnaît un petit goût de "pierre à fusil" qui l'apparente à certains vins du Rhin.

Gastronomie

La Foire aux Andouilles du Val d'Ajol réunit une fois l'an, au troisième lundi de février, une foule de fines fourchettes, gastronomes, gourmets et "andouillophages".

C'est en 1965, que la docte, insigne et gourmande, gastronomique et humoristique CONFRERIE DES TASTE-ANDOUILLES, était solennellement érigée.

Grand Dépendeur, Dépendeurs Plénipotentiaires, Chancelier, Héraut, et Hallebardier sont les principaux dignitaires et animateurs de la Confrérie qui tient son Chapitre le jour de la Foire. Elle reçoit, après serment, des gôuteurs jurés et des dépendeurs honoris causa, recrutés sur titres (coup de fourchette, humour et bonne humeur).

Les grandes heures de la Confrérie furent :

– en 1965, la fondation à laquelle présidèrent le R. P. LELONG, (auteur de la "Célébration de l'Andouille"), l'éditeur Robert MOREL, Mr de BUYER, Maire du Val d'Ajol et Conseiller Général.

– en 1966 : la création et l'inauguration du "Musée National de l'Andouille".

– en 1967, l'inauguration de la "Place de l'Andouille" (premier arrondissement du Val d'Ajol) et l'attribution du premier Prix Littéraire National de l'Andouille, dit : "Le Goncourt de la Charcuterie".

Chapitre des Taste-Andouille et Baillis de Pouilly

Le cortège des deux confréries